

L'ÉCOLE AUX SPECTACLES

Programmation scolaire 2022-2023
Centres culturels de Dison et de Verviers
PROTOCOLE DE RESERVATION & D'ACCUEIL

Compte-tenu de l'entrée en vigueur du nouveau décret des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles invitant chaque structure à redéfinir son territoire d'action afin d'y déployer prioritairement ses activités¹, les centres culturels de DISON et de VERVIERS vous invitent à prendre connaissance des informations suivantes.

PROTOCOLE DE RESERVATION

1. Jusqu'au 14 septembre à 14h, les écoles seront invitées à compléter **le FORMULAIRE DE DEMANDE DE RESERVATION** ci-annexé et à le transmettre par email à l'adresse suivante **reservationscolaire@ccverviers.be** ou par courrier au **Centre culturel de Verviers, boulevard des Gérardchamps 7c – 4800 Verviers** ;
2. Les équipes des centres culturels de Dison et de Verviers traiteront toutes les demandes réceptionnées en vue d'y répondre entre le 14 et le 21 septembre 2022. Les demandes concernant les premiers spectacles programmés durant la saison 2022-2023 seront naturellement traitées en priorité ;
3. Les réservations reçues ultérieurement à la date du 14 septembre seront traitées dans un second temps ;
4. Les formulaires de réservation devront être complétés de façon rigoureuse de façon à nous communiquer toutes les informations pratiques nécessaires à l'encodage des réservations ;
5. Le nombre de spectateurs présents dans le public le jour du spectacle ne pourra en aucun cas excéder le nombre de spectateurs inscrits (sur le formulaire de réservation – possibilité de révision en cours d'année) ;
6. Des listes d'attente seront mises en place en vue de permettre la redistribution de places si cela s'avère possible ;
7. En cas de dégradation de la situation sanitaire, les équipes des centres culturels de Dison et de Verviers vous informeront du maintien ou de l'annulation de certaines séances. En cas de découverte d'un foyer de contamination au sein d'une école ou d'une classe AVANT la participation des élèves à un spectacle, nous demandons à l'école de prévenir le Centre culturel de Verviers le plus tôt possible afin d'annuler la réservation ;
8. Il n'est pas utile de vous présenter le jour-j avec le montant dû. Une facture sera envoyée à votre école à l'issue de la représentation, calculée sur base du nombre de spectateurs réellement présents (nous ne facturons pas les places réservées pour des élèves absents/malades) ;

N'HÉSITÉZ PAS À CONSULTER LA PROGRAMMATION DES AUTRES CENTRES CULTURELS DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS (THEUX, WELKENRAEDT, STAVELOT ET SPA) PARTICULIÈREMENT SI L'UN D'EUX SE SITUE SUR VOTRE COMMUNE !

Les équipes des centres culturels de Dison et de Verviers

¹ Pour rappel, par le décret relatif aux Centres culturels | D. 21-11-2013 | M.B. 29-01-2014, les centres culturels de Dison et de Verviers sont désormais principalement actifs sur les territoires de Dison, Verviers (« le grand Verviers »), Limbourg et Pepinster.